



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Transmission intergénérationnelle des langues chez une famille algérienne établie en France

Ghizlane Bekkal Brixi

Doctorante, Université de Tlemcen, Algérie
ghiz_brixi@hotmail.fr

Boumediene Benmoussat

Professeur, Université de Tlemcen, Algérie
benmoussat_boumediene@yahoo.fr

Résumé

Les recherches sur la transmission linguistique familiale en situation de migration sont, le plus souvent, centrées sur le rôle des parents dans l'appropriation des langues (d'origine et d'accueil/locale¹) de leurs enfants, et l'étude du rôle des grands-parents dans ce processus acquisitionnel reste négligée. Nous avons choisi d'orienter la réflexion de ce présent article vers cet angle encore peu étudié. Il s'agit à partir d'entretiens semi-directifs effectués avec une famille² d'origine algérienne établie en France, où se juxtaposent quatre générations, de déterminer en plus du rôle des parents, l'impact des grands-parents dans l'apprentissage et l'acquisition de la langue d'origine et du français, processus qui va s'effectuer soit en amont de la phase de migration, soit pendant celle-ci.

Mots-clés : sociolinguistique, familles immigrées, transmission linguistique, intergénération

توارث الأجيال للغات عند أسرة جزائرية مقيمة في فرنسا

المخلص: إن الأبحاث المتعلقة بالتوارث اللغوي عند العائلات المهاجرة لأبناء المغتربين تتمركز حول دور الأولياء في التحصيل اللغوي (اللغة الأصلية واللغة المستقبلية). ويبقى دور الأصول (الأجداد) في هذا المسار التحصيلي مهمشا. لذا ارتأينا معالجة هذا الموضوع كونه لم يدرس كثيرا وانطلقنا من مقابلات مع عائلات ذات أصول جزائرية مقيمة في فرنسا لتحديد دور الأولياء و أثر الأجداد في تعليم وتحصيل اللغة الأصل واللغة الفرنسية، الإجراء الذي يتم سواء أثناء بداية الهجرة أو خلالها.

الكلمات الافتتاحية: اللسانيات الاجتماعية، الأسر المهاجرة، توارث اللغات بين الأجيال

Intergenerational transmission of languages among an Algerian family established in France

Abstract

Research on the family language transmission in situations of migration are, most often, centered on the role of parents in the appropriation of language (origin and host / local) of their children, and the study of the role of grandparents in this acquisitionnel process remains neglected. We have chosen to guide the reflection of this article to this little-studied angle. It is based on semi-structured interviews

carried out with a family of Algerian origin established in France, where overlap four generations, in addition to the role of parents, the impact of grandparents in learning and the acquisition of the original language and french, process that will be carried out upstream of the migration phase, either during this.

Keywords: Sociolinguistics, immigrant families, language transmission, intergenerational

Introduction

Parler de transmission des langues en situation de migration, c'est mettre en exergue les étapes de constitution du répertoire linguistique du locuteur (Dabène, Billiez : 1987) où s'imbriquent langue(s) d'origine et langue d'accueil (locale). L'acquisition des compétences linguistiques que le locuteur immigré manie selon les situations communicatives est déterminée par la juxtaposition de plusieurs instances (Dabène, Billiez, 1987 : 70) à savoir : le milieu familial, le groupe de pairs, l'école et le pays d'origine des parents dont le rôle varie selon les locuteurs et leurs trajectoires d'apprentissage des langues et de migration. Nous proposons, dans cet article, de nous intéresser uniquement au milieu familial. Celui-ci constitue un lieu privilégié pour l'étude des comportements langagiers des locuteurs immigrés. La famille, lieu d'interaction par excellence, s'avère également être un lieu d'apprentissage des langues. Notre travail se donne pour objectif de cerner les modes de transmission intergénérationnelle des langues à l'intérieur d'une famille dont les « primo-migrants » (première génération) (Fibbi et Matthey, 2010) symbolisent le point de départ. Pour cela, nous nous interrogeons sur le rôle des parents et des grands-parents, sur leurs motivations par rapport à la transmission de (la) langue(s) d'origine, sur leur position dans le processus de transmission linguistique (langue(s) d'origine ou français) de leurs petits-enfants, sur les moyens qu'ils emploient et sur les facteurs qui sous-tendent et qui favorisent la transmission d'une langue dans le milieu familial ?

S'interroger sur cet aspect-là, introduit d'emblée des analyses qui tiennent compte de plusieurs facteurs à la fois ; la volonté des parents et/ou grands-parents de transmettre la/les langue(s), les variables sociologiques dans le niveau d'instruction, le niveau de maîtrise des langues, les représentations linguistiques et l'âge de migration de l'enquêté. Le but étant de déterminer, dans le cadre d'une analyse qualitative, l'organisation transmissionnelle intergénérationnelle des langues au sein d'une famille algérienne établie en France.

Méthodes et méthodologie

La famille³ qui constitue notre échantillon est composée de six membres répartis sur quatre générations. La première a immigré en France en 1964 après

l'indépendance de l'Algérie. Cette génération représente les primo-migrants de la famille aujourd'hui décédés. Ces derniers, néanmoins de par leur rôle dans le processus de transmission linguistique des générations suivantes, sont ponctuellement cités par les enquêtés. Représentant la deuxième génération, Lila, 63 ans, s'est rendue en France à l'âge de 12 ans une première fois en 1964 avec ses parents et a décidé, huit ans après, de revenir vivre en Algérie, et une seconde fois en 2008 pour rejoindre ses enfants qui y sont allés quelques années plus tôt. Ces derniers Othmane et Manel, âgés respectivement de 29 et 32 ans et nés tous les deux en Algérie, représentent la troisième génération. Le premier s'est installé en France en 2005 pour poursuivre des formations ; il s'est marié à une Algérienne et ils ont un enfant, et la deuxième s'est, quant à elle, établie en 2007 afin de poursuivre ses études. La quatrième et dernière génération de la famille est constituée de Rayane, 5 ans, le fils d'Othmane.

Dans la figure ci-dessous est représentée la famille par degrés de générations avec les trajectoires de transmissions des différents paliers générationnels ; le père et la mère (1^{ère} génération, désormais G1), Lila (2^{ème} génération, G2) et Othmane (3^{ème} génération, G3) constituent les transmetteurs de la famille, Manel, Othmane et Rayane (4^{ème} génération, G4) quant à eux représentent les récepteurs d'une ou plusieurs langues.

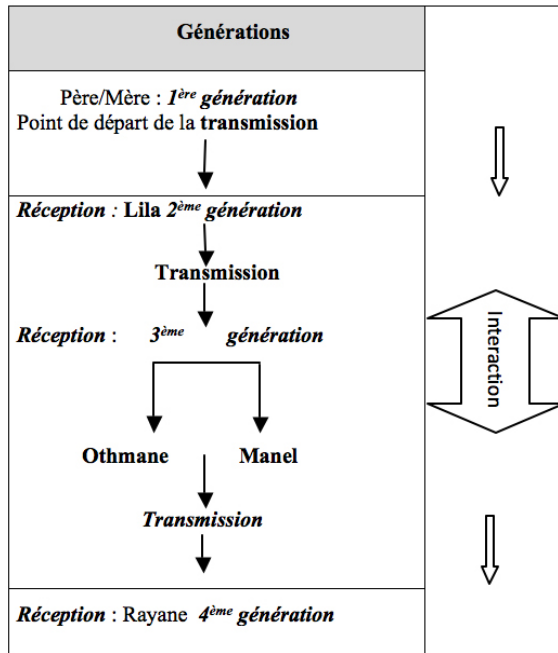


Figure 1 : Représentation de la famille enquêtée par générations et trajectoires de transmissions

Nous avons choisi comme outil d'analyse l'entretien semi-directif à visée exploratoire compréhensive basé sur le discours épilinguistique dans lequel les locuteurs ont livré des données relatives à leur biographie langagière, des détails sur leur passé linguistique, leur vécu par rapport aux langues ainsi que des éclairages sur le mode de transmission et d'acquisition de ces dernières.

L'absence du père et de la mère de la première génération (G1) de l'enquête n'a pas été un obstacle à notre introspection, puisque les locuteurs enquêtés (leur fille et leurs petits-enfants) ont été en mesure d'apporter des indications sur leurs représentations et leurs positionnements linguistiques. Nous nous sommes référés pour cela à C. Deprez qui s'est intéressée à ce procédé que nous rencontrons dans les entretiens (auto)biographiques :

« Le discours autobiographique se construit en dialogue avec autrui donc *in praesentia* par ressemblance/différence par rapport à la personne avec qui on parle mais qu'il se construit aussi autour d'un « il » (dont on parle, donc *in absentia*) qu'on peut déterminer et caractériser par le discours et par rapport auquel on peut s'identifier ou se différencier ». (1993 : 113)

En effet, au-delà du dialogue enquêteur/enquêté qui apparaît dans l'entretien, un second axe va se dessiner avec la/les personne(s) dont nous parlons, car parler de soi implique nécessairement l'évocation d'autrui, c'est-à-dire des personnes faisant ou ayant fait partie de notre vie et qui l'ont d'une manière ou d'une autre façonnée.

Les huit (08) questions des entretiens⁴ ont été posées aux membres des deuxième et troisième générations c'est-à-dire Lila, Othmane et Manel. Leurs dires éclairent sur les pratiques et les représentations des parents de la première génération et du fils d'Othmane, Rayane ; celui-ci étant trop jeune pour répondre aux questions de l'entretien. La première question « *quel est votre parcours de migration ?* » a été la question amorce de l'entretien à travers laquelle l'enquêté doit parler de la/les période(s) d'installation en France et des raisons de son établissement. Le but de la seconde question est de connaître les langues parlées et maîtrisées par les enquêtés. Les troisième et quatrième questions concernent la manière dont les enquêtés ont acquis l'arabe (dialectal et classique) et le français et l'éventuel rôle des parents et/ou grands-parents dans l'apprentissage de ces langues. Les cinquième et sixième questions ont été destinées à recueillir les représentations linguistiques des enquêtés. Quant aux septième et huitième questions, ont été posées uniquement à Lila et à Othmane concernant Rayane (respectivement petit-fils et fils). Nous leur avons demandé si c'était important pour eux que ce dernier apprenne et parle la langue d'origine, l'arabe dialectal, et quelles étaient leurs motivations à ce sujet.

Résultats et Analyse

Les variables sociologiques telles que le niveau d’instruction, la trajectoire de migration des membres de cette famille, l’âge de migration, les représentations linguistiques et la maîtrise des langues sont des facteurs qui entrent en compte au cours du processus de transmission de l’arabe (dialectal et classique) et du français pour lequel optent les parents et/ou grands-parents :

Enquêtés	Trajectoire de migration	Âge de migration	Niveau d’instruction	Niveau ⁵ de maîtrise des langues		
				arabe dialectal	français	arabe classique
Père (G1)	- Année d’installation : 1964 - A partir de 1989 : allers et retours entre la France et l’Algérie - Année de retour 1989	35 ans	Université	Très bien	Très bien	Moyen
Mère (G1)		30 ans	Sans emploi	Très bien	bien	Mauvais
Lila (G2)	1 ^{ère} période : 1964 2 ^{ème} période : 2008	12 ans	Secondaire	Très bien	Très bien	Mauvais
Othmane (G3)	2005	20 ans	Secondaire	Très bien	Très bien	Bien
Manel(G3)	2007	24 ans	Université	Très bien	Très bien	Bien
Rayane(G4)	Né en France	Né en France	/	Moyen	Bien	Nul

Tableau 1 : Profils langagiers, Niveau d’instruction et trajectoire de migration

Comme nous l’avons déjà mentionné, Lila (G2) a immigré à l’âge de 12 ans. Sa trajectoire d’apprentissage et d’appropriation a été rythmée et marquée par des initiatives menées par ses parents (G1) pour amener leurs enfants⁶ (G2), dont elle, à s’approprier l’arabe dialectal, l’arabe classique et le français. Elle nous a confié que sa mère (G1) se sentait plus à l’aise en arabe dialectal ; cette dernière s’est donc attachée à sa transmission et ce, en utilisant cette langue avec ses enfants au quotidien. Quant au père (G1) désireux que ses enfants (G2) apprennent l’arabe classique, il les avait inscrits à des cours d’arabe prodigués par la communauté de la ville mais sans grand enthousiasme de la part des enfants (G2) qui n’ont pas tardé à abandonner. Ce qui a poussé le père (G1) à les inscrire, une nouvelle fois aux cours d’arabe mais particuliers cette fois-ci avec un professeur égyptien. Voici ce que nous a confié Lila (G2) à propos de cette expérience :

Extrait 1 :

Quand on avait un peu grandi et mûri, il (Père G1) nous a trouvé un professeur particulier, il était égyptien, je me rappelle qu'on se rendait chez lui où il nous donnait les cours, on a fait quelques séances et puis petit à petit on a abandonné, ça nous intéressait pas plus que ça, à la déception de notre père qui s'est fait une raison, grâce à ces cours, on a quand même, enfin je parle pour moi, je peux dire je ne maîtrise pas l'arabe mais je peux l'écrire bon c'est basique, peut-être le niveau d'un p'tit enfant mais quand même si je suis obligée de lire je peux lire des panneaux en arabe c'est difficile à lire mais si je prends le temps de m'appliquer et de m'intéresser à ce qui est écrit sur le panneau je peux le déchiffrer et je peux le comprendre (Lila, cf. annexe 3).

La volonté du père (G1) de faire apprendre à ses enfants (G2) l'arabe classique, relève du fait que cette langue est une langue écrite contrairement à l'arabe dialectal qui reste cantonné à l'usage oral. Grâce à ces cours d'arabe classique, Lila (G2) explique qu'elle a pu, malgré une certaine réticence⁷ à cet apprentissage, acquérir un niveau de débutant.

Concernant la langue française, le père (G1) s'est entièrement investi dans le processus d'apprentissage du français de ses enfants (G2). Il s'appliquait à ne leur parler quasiment qu'en français, à les aider à améliorer leur niveau en leur expliquant quand l'occasion se présentait des termes qu'ils n'avaient pas compris et surtout il les incitait à la lecture, en témoignent ces propos de Lila (G2) :

Extrait 2 :

Il nous parlait sans cesse en français, et dès qu'il y avait un mot un peu, enfin qu'il pensait qu'on ne connaissait pas, il essayait tout de suite de nous l'expliquer afin qu'on puisse le réutiliser par la suite et aussi il nous incitait à lire beaucoup, je me rappelle j'étais très jeune bon j'étais inscrite à la bibliothèque je ramenaient des bouquins à la maison des romans, il nous incitait beaucoup à lire (Lila, cf. annexe 3).

Lila (G2) nous révèle également que la langue française était déjà présente dans le milieu familial bien avant la phase d'immigration :

Extrait 3 :

Déjà même quand on vivait en Algérie, mon père qui était un intellectuel qui lisait beaucoup qui se tenait au courant de la culture française donc il nous parlait beaucoup en français, il nous incitait à lire des livres donc ce qui fait le français a toujours été une langue que j'ai connue depuis que j'étais enfant (Lila, cf. annexe 3).

Nous constatons que le père (G1) était un intellectuel et avait une certaine « conscience » linguistique. D'ailleurs, Lila (G2) nous a confié lors d'une pré-enquête que nous avons menée, que son père (G1) lui répétait souvent ainsi qu'à ses frères et sœur que *le français était la langue de l'avenir* et qu'il fallait donc l'apprendre et le maîtriser. C'est pour cela que même en étant en Algérie, le père était soucieux que ses enfants apprennent la langue française. Nous expliquons cela par le fait que le père prévoyant de s'installer en France avec sa famille a voulu préparer ses enfants à la nouvelle vie qui les attendait et cela en les initiant d'avance au français, langue à laquelle ils allaient être confrontés quotidiennement, garantissant ainsi une intégration sans obstacles dans le pays d'accueil.

La manière dont les enquêtés appréhendent et se représentent les langues en présence (arabe dialectal et français) prend en compte plusieurs facteurs ; la génération à laquelle ils appartiennent, l'image que véhicule cette langue dans le milieu familial et les usages affectifs ou pragmatiques qu'ils font de cette langue.

Les sentiments épilinguistiques des parents/grands-parents transmetteurs déterminent les décisions relatives à l'éducation linguistique des enfants/petits-enfants récepteurs. Aussi, ces représentations sont également susceptibles, au même titre que la langue, d'être transmises aux enfants/petits-enfants. C'est le cas de Manel (G3) qui lorsque nous lui avons demandé dans son entretien ce que représente la langue française pour elle, a répondu ceci :

Extrait 4 :

En ce qui concerne la langue française c'est une langue très riche, une très belle langue et j'ai eu la chance d'avoir des parents qui parlent qui maîtrisent très bien le français, des grands parents aussi qui parlent français (...) il adorait cette langue et cette culture il l'a trouvée prestigieuse (Manel, cf. annexe 5).

Le père (G1), grand-père de Manel et Othmane (G3), a commencé à effectuer des allers et retours entre la France et l'Algérie à partir de 1989 année de sa retraite, il a donc été présent dans la vie de ses petits-enfants (G3) avec qui il ne parlait en grande partie qu'en français. La manière dont ce grand-père (G1) concevait le français a amené Manel (G3) à intégrer cette langue dans son répertoire linguistique et à adopter des attitudes et représentations positives similaires à celles émises par son initiateur, en témoignent les adjectifs qu'attribue Manel à cette langue, à savoir *riche* et *belle*. Cela rejoint les propos de R. Decime « [...] de l'imaginaire des parents, on glisse souvent dans celui des enfants ». (Decime, 1997 : 112)

Concernant l'arabe dialectal algérien qui représente la langue d'origine des membres de la famille, deux fonctions lui sont accordées par les locuteurs immigrés

à savoir la fonction identitaire et la fonction « lignagière » (Leconte, 1995). A ce sujet, Billiez (1985.a : 101) affirme à propos de la langue d'origine qu'elle « [...] acquiert une valeur symbolique indéniable. Elle est la trace des racines, on la conserve en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes ». La fonction identitaire de la langue d'origine est définie par l'attachement du locuteur pour sa langue d'origine ainsi que par le désir de vouloir transmettre celle-ci à ses enfants/petits-enfants. Cette fonction est marquée par des propos orientés à la fois vers la langue et vers le pays d'origine :

Extrait 5 :

Je veux qu'il connaisse cette langue (l'arabe dialectal) parce que déjà c'est la langue de ses parents donc il doit la connaître, c'est important pour moi (Othmane, cf. annexe 4).

La fonction « lignagière » quant à elle, se reflète dans le désir des parents/grands-parents de transmettre la langue d'origine aux générations suivantes, c'est « [en] transmettant la langue maternelle,[qu'] on permet le rattachement de l'individu au lignage, à la terre des ancêtres. » (Leconte, 1995 : 167).

Une dimension affective est conférée par les enquêtés à l'arabe dialectal, car il fait référence à la famille et au pays d'origine :

Extrait 6 :

Cette langue (l'arabe dialectal) est pour moi une langue de communication familiale et conviviale (Lila, cf. annexe 3).

Extrait 7 :

Avec mes frères et sœurs je parle arabe, je suis plus à l'aise et plus spontanée, sans doute parce que c'est ma langue maternelle (...) dès que j'ai l'occasion d'y aller (en Algérie), j'y vais, ça me fait beaucoup de bien, d'aller me ressourcer, de voir mes amis, ma famille et je préfère m'exprimer en arabe là-bas, ça me fait du bien de parler en arabe (Manel, cf. annexe 5).

Lila (G2), dans l'extrait n°6, affirme que l'arabe dialectal est pour elle une langue de communication familiale et évoque la convivialité, son utilisation ne se limite donc pas à des usages pragmatiques mais davantage à un usage affectif. Dans l'extrait n°7 de Manel, force est de constater que la langue maternelle est restée ancrée en elle et lorsque l'occasion se présente, qu'elle se trouve avec des personnes parlant la même langue qu'elle ou encore lors de voyages dans le pays d'origine, le recours à la langue maternelle s'effectue *de facto* et ce, malgré sa bonne maîtrise du français.

Discussion

Dans le milieu familial étudié, deux langues sont présentes, à savoir l’arabe avec ses deux composantes : dialectal et classique (considérées tous les deux comme langues d’origine de la famille) et le français, langue locale mais aussi langue familiale à part entière, qui a pris racine dans l’environnement familial bien avant la phase de migration des petits-enfants (G3 et G4) :

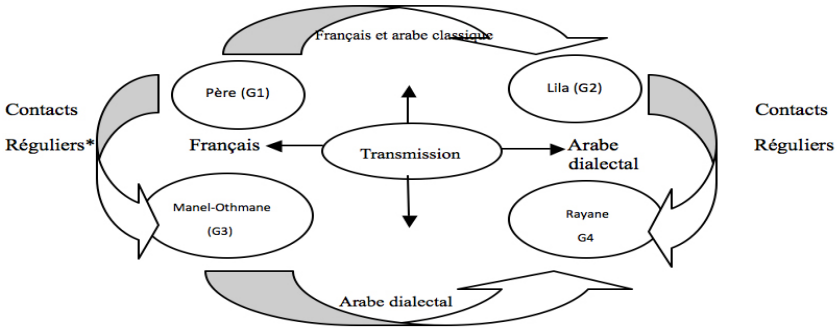


Figure 2: Transmission linguistique intergénérationnelle de la famille

*les contacts ont été réguliers entre le grand-père (G1) aujourd’hui décédé et ses petits-enfants

Cet héritage linguistique prend son essor dès la première génération, celle des grands-parents (G1). Et plus les liens entre les membres de la famille sont forts et que les contacts entre les différentes générations sont réguliers, plus la transmission s’opèrera. Les familles d’origine algérienne sont réputées pour entretenir des relations intrafamiliales qui sont parfois davantage manifestées chez les familles immigrées, qui ressentent le besoin de garder un contact régulier avec leurs familles restées en Algérie et ce, afin de maintenir le lien avec leur pays d’origine et leurs racines. Autrement dit, lorsque les grands-parents sont présents dans la vie de leurs petits-enfants, ils s’investissent dans un rôle de transmetteurs des langues présentes que ce soit pour (la) langue(s) d’origine ou encore pour la langue française. Voici ce que nous a confié Manel (G3) à propos de son grand-père (G1) :

Extrait 8 :

J’ai eu la chance d’avoir des parents qui parlent, qui maîtrisent très bien le français, des grands parents aussi qui parlent français surtout mon grand-père allah yerahmou (que Dieu ait son âme) qui était un intellectuel qui maîtrisait

parfaitement le français et qui n'hésitait pas à nous l'apprendre, il nous incitait à lire, d'ailleurs il avait beaucoup de livres, il nous apprenait à chaque fois qu'on le voyait des expressions en français (Manel, cf. annexe 5).

Pour Manel (G3), son grand-père (G1) a indubitablement joué un rôle important dans son apprentissage de la langue française, que c'est en partie grâce à lui qu'aujourd'hui, elle et son frère, maîtrisent aussi bien cette langue. La langue, transmise et perpétuée dans le milieu familial, n'est pas une langue choisie aléatoirement ; celle-ci est déterminée par un ensemble d'éléments qui conduisent le grand-parent à envisager la transmission de ladite langue, comme la maîtrise de la langue à transmettre, la conscience linguistico-culturelle du grand-parent et les représentations de ce dernier à l'égard de cette langue. Il en ressort donc que les grands-parents jouent un rôle essentiel pour l'apprentissage des langues, lorsque ces derniers sont présents dans la vie de leurs petits-enfants.

Concernant maintenant la transmission de (la) langue(s) d'origine par les grands-parents (G1), ces derniers sont considérés comme des « dépositaires de cultures » (Selon Matthey et Fibbi). En effet, lorsque les petits-enfants sont en bas âge, les grands-parents veillent à ce qu'ils se familiarisent avec leur langue d'origine. A l'image de Lila (G2) qui a affirmé dans son entretien qu'elle parle les deux langues avec son petit-fils (G4) à savoir le français et l'arabe dialectal :

Extrait 9 :

Je suis très proche de mon p'tit fils et justement avec mon p'tit fils, je lui parle dans les deux langues, je lui parle en français et en arabe pour qu'il se familiarise avec ces deux langues (Lila, cf. annexe 3).

Ainsi, Lila (G2) manifeste clairement le désir que son petit-fils (G4) puisse parler les deux langues, « Les grands-parents en migration sont [...] soucieux d'assurer une forme élargie de reproduction culturelle, notamment en ce qui concerne la transmission de la langue d'origine. » (Matthey, Fibbi, 2010 : 62-63). Chaque grand-parent de par sa conscience linguistique privilégie la transmission d'une langue selon le lieu de résidence. En effet, Le père (G1) transmettait essentiellement le français à ses petits-enfants et cela avant la période d'immigration (en Algérie) estimant que cette langue était une langue importante à connaître et à maîtriser. Lila (G2), quant à elle, met l'accent sur l'arabe dialectal avec son petit-fils (G4) afin que celui-ci connaisse sa langue d'origine et la maîtrise au même titre que le français. Les grands-parents décident donc de transmettre la langue d'origine héritée (Matthey, 2010) aux petits-enfants dans le but de perpétuer celle-ci au sein de la famille et afin que ses récepteurs puissent à travers elle, se forger l'identité plurielle qui les caractérise.

Conclusion

L'issue de l'étude révèle que ce n'est pas toujours aux parents immédiats qu'incombe la tâche de transmettre (les) langue(s) aux enfants. En effet, au-delà de la

famille nucléaire, c'est à l'intérieur de la famille élargie que d'autres locuteurs, comme les grands-parents, se constituent conducteurs d'une transmission linguistique. Cette transmission prend racine dès la première génération. Plus ils sont présents dans la vie de leurs petits-enfants, plus ces derniers s'investissent dans un rôle de transmetteurs des langues présentes - que ce soit (la) langue(s) d'origine ou (une) autre(s) langue(s) - car soulignons-le, la langue d'origine n'est pas la seule langue à être transmise en milieu familial, d'autres langues comme le français sont toutes aussi susceptibles d'être transmises -souvent bien plus que la langue d'origine- que ce soit en France, pour les locuteurs natifs, ou encore en Algérie pour les locuteurs dont l'immigration n'a été que tardive. Et ce sont les politiques linguistiques familiales pour lesquelles optent les familles (Grands-parents et/ou parents) qui déterminent la langue à transmettre. Tout processus engagé par une génération peut ou non s'arrêter au cours de la traversée transmissionnelle linguistique. En effet, cette passation de langues entre les descendants immigrés peut se trouver tronquée. C'est ainsi que la transmission laisse la place à la *retransmission* c'est-à-dire retransmettre ce qui a été transmis par la génération précédente, et afin d'accomplir une transmission linguistique, celle-ci ne doit pas être à sens unique s'appuyant uniquement sur la volonté des parents et/ou grands-parents, transmetteur(s) et récepteur(s) doivent être en totale connivence.

Bibliographie

- Billiez, J. 1985.a: « la langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol 1, p. 95-105.
- Dabène, L., Billiez, J. 1987. : Le parler des jeunes issus de l'immigration. In : Geneviève Vermes. & Josiane Boutet. *France, Pays multilingue T.2, Pratiques des langues en France*, Paris : L'Harmattan. p. 62-77.
- Dabène, L. 1997. : L'image des langues et leur apprentissage. In : M. Matthey (Ed.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, Suisse : IRDP.
- Decime, R. 1997. : Français et italien dans l'école valdôtaine. In : M. Matthey (Ed.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, Suisse : IRDP.
- Deprez, Ch. 1993. : « L'entretien autobiographique ou la (re)présentation de soi : un exemple de dialogue à trois ». *Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage*, n°10, *L'enfant « étranger » en interactions*, Université de Paris V, p. 101-115.
- Fibbi, R., Matthey, M. 2010. : « Relations familiales et pratiques langagières de petits-enfants de migrants italiens et espagnols en Suisse » *Hommes & Migrations*, n°1288, p. 58-70.
- Leconte, F. 1995. « L'expression de la fidélité linguistique chez les enfants africains en France ». *Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n°10, INALF, Paris : Didier Erudition, p. 157-168.
- Matthey, M. 2010. : Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration: aspects linguistiques et sociolinguistiques. *Bulletin suisse de linguistique appliquée (VALSASLA)*, N° spécial 2010/1, p. 237-252.

Notes

1. Pour R. Fibbi et M. Matthey (2010) la dénomination de langue d'accueil est inappropriée dans le cas des locuteurs nés et ayant grandi en migration en l'occurrence les deuxième et troisième générations, elles préfèrent opter pour la dénomination de « langue locale ».

2. Comme l'affirment R. Fibbi et M. Matthey (2010 : 58) : « la famille constitue le cadre privilégié de la transmission de l'identité et de la langue d'origine des migrants ».
3. La famille en question ne comprend pas uniquement les membres représentés dans le schéma mais nous avons voulu nous limiter aux familles nucléaires respectant la hiérarchisation de plusieurs générations.
4. Nous nous sommes rendues en France pour procéder à la réalisation des entretiens, ces derniers ont été effectués dans les domiciles respectifs des enquêtés.
5. Le niveau de maîtrise des enquêtés relève de leurs appréciations personnelles.
6. Notons que les parents de la première génération ont eu d'autres enfants (en plus de Lila), mais ces derniers n'ont cependant pas été intégrés à l'enquête.
7. Cette réticence nous explique-t-elle était due à son jeune âge et qu'elle ne trouvait pas d'intérêt à apprendre cette langue à ce moment-là, mais aujourd'hui, elle nous a confié regretter de ne pas être allée au bout de cet apprentissage.

Annexes

Annexe 1 : Profils socio-langagiers des locuteurs enquêtés

G	Enquêtés	Age	Profession	Niveau d'instruction	Lieu de naissance	Année d'installation en France	Période de résidence en Algérie	Lieu de résidence
G1'	Père	/	Fonctionnaire	Université	Oran	1964	De la naissance à 1964	/
	Mère	/	Sans emploi	Collège	Tlemcen	1964	De la naissance à 1964	/
G2	Lila	63 ans	Sans emploi	Secondaire	Oran	1 ^{ère} période : 1964 2 ^{ème} période : 2008	1 ^{ère} période : 1952-1964 2 ^{ème} période : 1975-2008	Marseille
G3	Othmane	29 ans	Commercial	Secondaire	Oran	2005	De la naissance à 2005	Nice
	Manel	32 ans	Avocate	Université	Oran	2007	De la naissance à 2007	Marseille
G4	Ravane	5 ans	/	Maternelle	Marseille	/	/	Nice

ont été volontairement omises car ils sont aujourd'hui décédés.

Annexe 2 : Questions de l'entretien

- 1-*Quel est votre parcours de migration ?*
- 2-*Quelles sont les langues que vous parlez ?*
- 3-*Comment avez-vous appris l'arabe dialectal ?*
- 4-*Comment avez-vous appris le français ?*
- 5-*Que représente pour vous la langue arabe dialectale ?*
- 6-*Que représente pour vous la langue française ?*
- 7-*Pour Lila (G2) : Est-ce important pour vous que votre petit-fils connaisse sa langue d'origine (l'arabe dialectal) ? Et pourquoi ?*
- 8-*Pour Othmane (G3) : est-ce important pour vous que votre enfant apprenne et parle sa langue d'origine (Arabe dialectal) ? Et pourquoi ?*

Annexe 3 : Entretien Lila

je m'appelle Lila j'ai soixante-deux ans, je suis née en Algérie et j'ai vécu en Algérie jusqu'à l'âge de douze ans période où laquelle mes parents ont immigré en France, j'ai vécu en France, j'ai fait des études, j'ai vécu en France jusqu'à l'âge de vingt ans, âge auquel je suis rentrée en Algérie parce que je me suis mariée là bas et depuis je suis restée en Algérie où j'ai élevé mes enfants, j'ai donc vécu en Algérie pendant trente ans et je suis repartie en France il y a quelques années / Mon père nous parlait sans cesse en français, et dès qu'il y avait un mot un peu, enfin qu'il pensait qu'on ne connaissait pas, il essayait tout de suite de nous l'expliquer afin qu'on puisse le réutiliser par la suite et aussi il nous incitait à lire beaucoup, je me rappelle j'étais très jeune bon j'étais inscrite à la bibliothèque je ramenaient des bouquins à la maison des romans, il nous incitait beaucoup à lire / je parle le française l'arabe *darija* (dialecte) c'est-à-dire l'arabe de tous les jours, cette langue est pour moi une langue de communication familiale et conviviale / en fait le français c'est la langue dans laquelle je suis le plus à l'aise, non seulement par le fait que j'ai vécu en France mais déjà même quand on vivait en Algérie mon père qui était un intellectuel qui lisait beaucoup qui se tenait au courant de la culture française donc il nous parlait beaucoup en français, il nous incitait à lire des livres, donc ce qui fait que le français a toujours été une langue que j'ai connue depuis que j'étais enfant, plus le fait que j'ai vécu quand même en France / mon père voulait qu'on maîtrise très bien le français et qu'on parle le français puisqu'on vivait en FRANCE, cependant il voulait aussi qu'on apprenne la langue arabe, il y tenait beaucoup et il nous a même inscrits à des cours, au départ il nous a inscrits dans des cours de la communauté c'est-à-dire à l'époque c'était la commune qui organisait des cours du soir pour les jeunes qui voulaient apprendre l'arabe, bon nous au début on y allait un peu contraints et forcés, ça nous intéressait pas particulièrement d'ailleurs on y allait au début puis on a arrêté et on a abandonné, on était pas très motivés en réalité, et par la suite quand on avait un peu grandi et mûri, il nous a trouvé un professeur particulier, il était un égyptien, je me rappelle qu'on se rendait chez lui où il nous donnait les cours, on a fait quelques séances et puis petit à petit on a abandonné, ça nous intéressait pas plus que ça, à la déception de notre père qui s'est fait une raison, grâce à ces cours, on a quand même, enfin je parle pour moi, je peux dire je ne maîtrise pas l'arabe mais je peux l'écrire bon c'est basique, peut-être le niveau d'un p'tit enfant mais quand même si je suis obligée de lire je peux lire des panneaux en arabe c'est difficile à lire mais si je prends le temps de m'appliquer et de m'intéresser à ce qui est écrit sur le panneau je peux le déchiffrer je peux le comprendre / Depuis que je suis rentrée en France, maintenant que j'y habite plus que je n'habite en Algérie du fait que j'ai voulu me rapprocher de mon fils qui s'est marié et qui vit là-bas qui a un p'tit garçon dont je suis très proche et justement avec mon p'tit fils je lui parle dans les deux langues-je lui parle en français et en arabe pour qu'il se familiarise avec ces deux langues, mon fils donc son père lui aussi a la même habitude c'est-à-dire il veut lui aussi que son fils comprenne l'arabe et le français, c'est très important pour lui et moi/ le français c'est une très belle langue, c'est la langue de MOLIERE, c'est une langue difficile, c'est une culture très riche et c'est aussi la langue de mon enfance, de mes souvenirs d'enfance.

Annexe 4 : Entretien Othmane

Je me suis installé en France en 2005 pour des raisons professionnelles, l'intégration a été plutôt facile puisque j'avais de la famille sur place/ Pour ce qui est des langues que je parle, je parle arabe, bien sûr c'est ma langue maternelle, et je parle aussi français, j'ai des parents qui parlent très bien français qui nous parlaient beaucoup en français depuis qu'on est p'tits, y avait aussi mon grand-père avec qui j'étais très proche et qui nous parlait aussi beaucoup en français-j'ai beaucoup appris avec lui il maîtrisait très très bien le français c'était vraiment un intellectuel, maintenant que je vis en France, j'ai tendance à parler plus en français c'est sûr ! avec mes amis mes collègues c'est obligé en plus quand ils savent que t'es arabe ils s'attendent à ce que tu ne parles pas bien en français donc je leur prouve que non en leur parlant bien en français ça les surprend des fois (rires), avec ma femme on parle les deux langues en fait, un peu de français et un peu d'arabe et ça nous permet d'apprendre l'arabe au p'tit, je veux qu'il connaisse cette langue parce que déjà c'est la langue de ses parents donc il doit la connaître c'est important pour moi c'est pour ça que j'ai pris l'habitude de lui parler avec les deux langues, bon le français est aussi important, c'est quand même la langue qu'il va le plus utiliser dans le futur, la France c'est quand même son pays natal, donc il faut aussi qu'il maîtrise le français et qu'il en sache un peu sur la France qui est un beau pays et une grande puissance.

Annexe 5 : Entretien Manel

*Je vis en France depuis novembre 2007 pour des raisons personnelles j'ai, j'ai décidé enfin de venir vivre en France, de m'installer en France j'ai fait mes études en Algérie j'ai fait des études de droit et là je suis en France pour passer l'équivalence et pour pouvoir exercer mon métier d'avocate ici en France, en ce qui concerne la langue française c'est une langue très riche, une très belle langue et j'ai eu la chance d'avoir des parents qui parlent, qui maîtrisent très bien le français, des grands-parents qui parlent eux aussi le français surtout mon grand-père **allah yerahmou** (que Dieu ait son âme) qui était un intellectuel qui maîtrisait parfaitement le français et qui n'hésitait pas à nous l'apprendre, il nous incitait à lire, d'ailleurs il avait beaucoup de livres, il nous apprenait à chaque fois qu'on le voyait des expressions en français, il adorait cette langue et cette culture il l'a trouvée prestigieuse et l'arabe est une très belle langue aussi, une langue très riche par rapport à d'autres langues.*